

rière exige que l'entrepreneur général dresse, sur la formule de soumission, une liste des noms des sous-entrepreneurs qu'il compte employer. Le détail des prix de revient par corps d'état, y compris ceux dont on a exigé le nom, a été fourni par l'entrepreneur général et est annexé au présentes.

5 et 6. Le ministère et l'entrepreneur général sont convenus entre eux des dispositions du marché. En conséquence, la question du cautionnement d'exécution et de l'assurance, en ce qui concerne les sous-entrepreneurs, relève uniquement de l'entrepreneur général.

Détail des prix de revient par corps d'état
Modification de l'imprimerie du gouvernement canadien
aux fins d'aménagement d'un centre de calcul—
marché N.C.R. 67-2714

Construction électrique (Unives (Canada) Limited)	\$ 3,980.00
Construction mécanique (Gendron Limited)	12,495.00
Stores	300.00
Cloisons (Murphy & Morrow Limited)	9,000.00
Revêtement de sols (Pedlar People Limited)	1,000.00
Peinture	300.00
Travaux de surveillance et frais généraux, etc.	2,031.00

TRAVAUX PUBLICS—L'ÉDIFICE K. W. NEATBY

Question n° 322—M. Paproski:

1. A-t-on fait un appel d'offres pour le contrat n° OC-00036 visant des modifications à l'édifice K. W. Neatby et, dans l'affirmative, a) combien de soumissions a-t-on reçues, b) quelle a été la plus haute et quelle a été la plus basse, c) quelle soumission a-t-on acceptée, d) comment a-t-on fait l'appel d'offres?

2. S'il n'y a pas eu de soumissions, quelles étaient les raisons?
3. Qui a été l'adjudicataire?

4. Si le ministère des Travaux publics a rempli le contrat, a) quel a été le coût (i) de la surveillance de l'architecture (ii) du génie (iii) de l'excavation (iv) de la fondation (v) de l'adjudicataire en superstructure pour la toiture et le pourvoyeur de béton (vi) de la maçonnerie (vii) du cloisonnement et du plâtrage intérieur (viii) du chauffage et de la climatisation (ix) des canalisations électriques (x) de la plomberie et du chauffage, b) par qui les travaux ont-ils été accomplis?

5. Quelle a été la société de nantissement des sous-contrats?

6. Au près de quelle société s'est-on assuré pour les sous-contrats?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics):

1. Oui, a) Il y a eu dix soumissions qui ont été décachetées le 19 mars 1970. b) La soumission la plus haute s'est chiffrée à \$49,580 et la plus basse à \$36,200. c) La plus basse. d) Annonces publiques dans des journaux d'Ottawa et de Hull, dans le journal *Constructo*, d'Ottawa.

2. Sans objet.

3. Comac Construction Company Limited.

4. a) et b), (i) \$550 (est.)—Des employés du ministère des Travaux publics se sont occupés de la surveillance des travaux d'architecture. (ii) Néant. De (iii) à (x) Ce n'est qu'exceptionnellement que le ministère exige que l'entrepreneur général dresse, sur la formule de soumission, une liste des noms des sous-entrepreneurs qu'il compte employer. Nous annexons le détail des prix de

revient par corps d'état, tel qu'il nous a été fourni par l'entrepreneur général. On y trouve les corps d'état dont on a exigé les noms.

5 et 6. Le ministère et l'entrepreneur général conviennent entre eux des dispositions du marché. Par conséquent, la question de cautionnement d'exécution et de l'assurance en ce qui concerne les sous-entrepreneurs relève uniquement de l'entrepreneur général.

Détail des prix de revient par corps d'état
Travaux de réfection de l'édifice K. W. Neatby, ferme
expérimentale centrale—Marché OC-00036

1. Assurances, permis, frais généraux et profits	\$ 3,791
2. Installation sur le terrain, démolition des cloisons et des portes et enlèvement des ouvrages de menuiserie	510
3. Nouvelles cloisons en bloc	1,300
4. Plâtrage	700
5. Travaux de menuiserie	5,200
6. Cadres de porte	130
7. Stores vénitiens	50
8. Plafonds acoustiques	235
9. Quincaillerie de finition, installée	425
10. Peinture et finition	415
11. Revêtement des sols au moyen de carreaux en vinyle	723
12. Construction mécanique	17,383
13. Construction électrique	5,338

TRAVAUX PUBLICS—LE SIÈGE DU SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES

Question n° 323—M. Paproski:

1. A-t-on fait un appel d'offres pour le contrat n° OC-01865 visant la construction d'un siège administratif pour le ministère des Affaires extérieures et, dans l'affirmative, a) combien de soumissions a-t-on reçues, b) quelle a été la plus haute et quelle a été la plus basse, c) quelle soumission a-t-on acceptée, d) comment a-t-on fait l'appel d'offres?

2. S'il n'y a pas eu de soumissions, quelles étaient les raisons?

3. Qui a été l'adjudicataire?

4. Si le ministère des Travaux publics a rempli le contrat, a) quel a été le coût (i) de la surveillance de l'architecture (ii) du génie (iii) de l'excavation (iv) de la fondation (v) de l'adjudicataire en superstructure pour la toiture et le pourvoyeur de béton (vi) de la maçonnerie (vii) du cloisonnement et du plâtrage intérieur (viii) du chauffage et de la climatisation (ix) des canalisations électriques (x) de la plomberie et du chauffage, b) par qui les travaux ont-ils été accomplis?

5. Quelle a été la société de nantissement des sous-contrats?

6. Au près de quelle société s'est-on assuré pour les sous-contrats?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics):

1. Oui, a) Cinq soumissions ont été reçues et décachetées le 5 mai 1970. b) La plus haute soumission s'élevait à \$26,700,000 et la plus basse à \$25,711,000. c) La plus basse. d) Au moyen d'annonces publiques dans les journaux de Montréal, de Toronto, d'Ottawa et de Hull, *Daily Commercial News & Building Record*, de Toronto, *Heavy Construction News*, de Toronto, *Journal Constructo*, d'Ottawa.

2. Sans objet.